

CONDUCTRICE OU CONDUCTEUR BÉNÉVOLE – INFORMATION ET AUTORISATION
DÉCLARATION DE LA CONDUCTRICE OU DU CONDUCTEUR BÉNÉVOLE

Nom et prénom _____ Parent Enseignante ou enseignant Autre
Adresse _____
Code postal _____ No téléphone _____
Cellulaire _____
Permis de conduire : Numéro _____ Catégorie _____
Véhicule : Marque _____ Modèle _____ Année _____
Plaque _____
Assuré pour _____ (minimum requis de 1 000 000 \$ responsabilité légale pour des tiers)
Nombre de ceintures de sécurité _____
Les conducteurs sont responsables de répondre aux exigences sur la sécurité automobile des enfants.
Nombre de sièges qui répond aux critères de l'emplacement sécuritaire d'un siège pour enfant ou d'un
coussin d'appoint _____

- Je détiens un permis de conduire valide.
- Je confirme que je n'ai reçu aucune contravention de vitesse, aucun chef d'accusation de conduite en état d'ébriété et aucun chef d'accusation criminel depuis les **24 derniers mois**.
- J'accepte de porter ma ceinture de sécurité et j'exige que tous les individus bouclent leur ceinture de sécurité.
- J'accepte de conduire ce véhicule avec sécurité et selon les exigences du Code de la route.
- J'autorise la direction de l'école, au nom du CSF, d'obtenir du *Motor Vehicles Branch* un relevé de mon dossier de conduite automobile.
- J'accepte d'interdire à un enfant de moins de 13 ans de s'asseoir sur la banquette avant de mon véhicule.

Signature : _____

Date : _____

RÉSERVÉ À L'USAGE DU BUREAU

Signature de la personne recevant le formulaire _____

Cette demande doit contenir en annexe :

- photocopie du permis de conduire
- preuve d'assurance automobile
- relevé du dossier de conduite automobile

DÉCLARATION DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE - j'ai révisé les informations contenues dans ce formulaire ainsi que les documents en annexe et, conformément à la politique F-600-2 du CSF :

- j'autorise cette application
- je n'autorise pas cette application.

Signature de la direction de l'école _____

Date _____

Note : Cette demande doit contenir en annexe une photocopie du permis de conduire ainsi qu'une preuve d'assurance automobile. En vertu de l'article 26© de la Loi sur la protection des renseignements personnels ainsi que de l'article 103c(iv)(B) de l'Acte scolaire, cette information demeure et est gardée confidentielle. Cette demande servira uniquement aux fins de la présente requête.